



Évaluation intermédiaire du Plan national de lutte contre les dépérissements du vignoble et perspectives

Synthèse de la mission

8 juin 2020 - Marché public FranceAgriMer

Sommaire

LE PLAN NATIONAL DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE, UNE BELLE RÉUSSITE À PROLONGER POUR UN PLEIN IMPACT	1
LA MOBILISATION DE LA FILIÈRE FACE AU DÉPÉRISSEMENT	2
L'AMBITION « RECHERCHE » : UNE PRIORITÉ DONNÉE À L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE	4
L'AMBITION « VITICULTEURS ACTEURS » : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES, À PROLONGER EN EMBARQUANT TOUS LES BASSINS.....	6
L'AMBITION « MATÉRIEL VÉGÉTAL » : DES AVANCÉES REMARQUABLES SUR UN ENJEU CLÉ.....	8
L'AMBITION « OBSERVATOIRE » : UN FAUX DÉPART, MAIS UN DÉFI CLÉ À RELEVER	10
UN MODÈLE DE MOBILISATION DE FILIÈRE.....	13

LE PLAN NATIONAL DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE, UNE BELLE RÉUSSITE À PROLONGER POUR UN PLEIN IMPACT

Menée entre janvier et juin 2020, l'évaluation intermédiaire du PNDV conduite par le cabinet BIPE - BDO Advisory sur demande de FranceAgriMer est désormais terminée. Elle s'est appuyée sur une centaine d'entretiens et trois enquêtes notamment auprès des conseillers techniques et des équipes de recherche lauréats afin d'assurer une remontée la plus objective possible des vues des bassins et de l'ensemble des acteurs de la filière. Cette évaluation conclut à une belle réussite du Plan qui, malgré quelques lacunes, affiche de nombreuses concrétisations dans des domaines majeurs et apparaît, dans sa méthode, comme un véritable exemple de mobilisation de filière dans la gestion d'une problématique technique complexe. Forte de cette appréciation positive et afin que les premières années du Plan puissent porter pleinement leurs fruits, l'évaluation préconise de prolonger l'animation nationale du PNDV de quelques années. Des améliorations sont proposées pour faciliter la régionalisation du Plan, l'entretien d'une dynamique locale ainsi que la poursuite de l'émulation nationale pour assurer *in fine* la pérennisation de l'effort collectivement consenti.

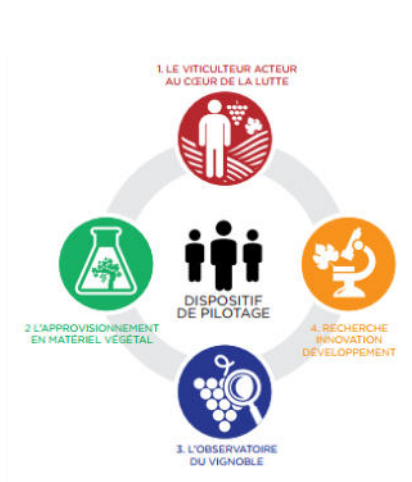


Figure 1. Les 4 ambitions du PNDV

La mobilisation de la filière viticole contre les dépérissements est née du constat partagé de la baisse pluriannuelle subie des rendements et de la longévité des ceps, généralisée à l'ensemble des bassins de production. Face à ce fléau déclaré « cause nationale », et pour la première fois depuis la crise du phylloxéra, une animation nationale sur une problématique technique a été mise en place au sein de la filière vitivinicole française : impulsé par un délégué national et un COTECH, le Plan National Dépérissement du Vignoble s'est déployé à compter de la fin 2016 pour répondre à quatre ambitions.

Les dépérissements résultant d'une pluralité de causes et de facteurs aggravants, il s'agissait pour la filière d'agir sur tous les fronts, conjointement, afin d'obtenir un effet global de jugulation des dépérissements sans qu'il soit possible d'identifier « une solution » susceptible de répondre aux multiples enjeux en

présence. La filière avait acté dans son plan d'action national d'appuyer la mobilisation des viticulteurs comme acteurs au cœur de la lutte (ambition 1), d'améliorer la situation côté matériel végétal en lien notamment avec la pépinière viticole (ambition 2), de mettre en place un observatoire data du vignoble (ambition 3) et d'engager un plan de recherche ambitieux (ambition 4).

Quelles ont été les concrétisations dans ces quatre domaines majeurs ? Les avancées ont-elles permis de lever toutes les difficultés ? Dans quelle mesure est-il encore nécessaire de poursuivre l'effort ou d'adapter la direction retenue initialement ? Quelles dynamiques se sont mises en place dans les bassins viticoles pour capter les fruits du travail collectif engagé ?

LA MOBILISATION DE LA FILIÈRE FACE AU DÉPÉRISSEMENT

COMMENT LE PNDV A-T-IL FAIT BOUGER LES LIGNES DANS LES BASSINS ? 10 IMPACTS IDENTIFIÉS

Côté mobilisation des acteurs, le Plan national dépérissement du vignoble a eu 10 impacts concrets. Il a tout d'abord permis une clarification du sujet (i) et a donné une légitimité à la cible à atteindre (ii) autour d'une vision 360° des dépérissements, non-réduite à certaines pathologies, afin de rechercher non pas « une » solution mais des leviers d'action multiples. De façon majeure et magistrale, le PNDV a eu un effet galvaniseur et d'émulation collective (iii) : « se mettre tous ensemble, tous les vignobles, toutes les régions, donne de l'énergie ! », avec aussi un effet déclic suivi d'une mise en ordre des acteurs (iv) : se focaliser sur un problème avec une vision commune a donné du sens à l'action et a permis un alignement des acteurs « on s'est tous remis autour de la table » « en baissant les armes entre les chapelles », « des barrières sont tombées » notamment entre et avec les acteurs de la recherche. Ainsi, des ponts nouveaux et des rencontres (v) sont intervenues grâce aux actions nationales lancées (séminaires, appel à projets...) mais aussi grâce aux initiatives locales.

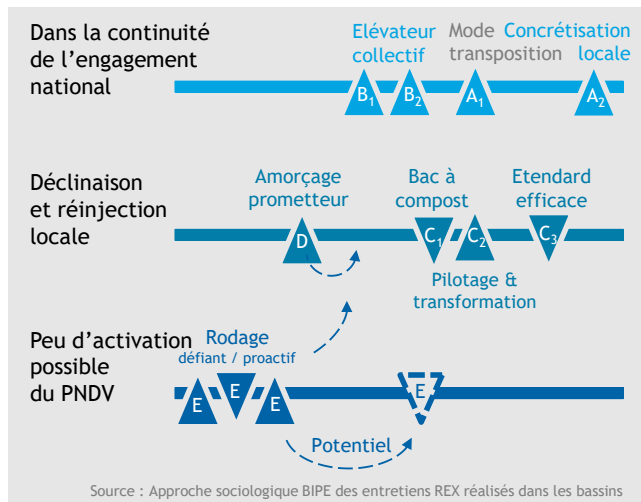
De façon générale, les premières retombées du PNDV sont un meilleur partage de l'information (vi) grâce notamment au site de ressources en ligne mais aussi des avancées scientifiques sur les problématiques de dépérissement (vii). Le PNDV a également accéléré le calendrier d'adoption des pratiques (viii) limitant les risques de dépérissement (respect des flux de sève, plantation...) dans l'attente d'autres adaptations tirées des travaux de recherche en cours.

Le PNDV a finalement, permis un renforcement de l'écosystème local (ix) tant dans l'implication des conseillers techniques (notamment ceux des Chambres d'agriculture) que sur les questions de matériel végétal ou de recherche : les bassins constatent ainsi une baisse des tensions, une fluidité nouvelle entre acteurs et un élargissement des coopérations. Enfin et ce n'est pas le moindre des effets, le PNDV a conduit certains bassins à institutionnaliser un pilotage multi partenaires renforcé des problématiques techniques du bassin (x). Il s'agit là d'un impact pérenne qui dépasse les objectifs initialement formulés dans le cadre du plan et traduit la dynamique collective impulsée localement. Car s'il est un point central à retenir, c'est bien celui-ci : le PNDV n'invente pas un échelon national technique, il est le fruit d'une démarche de bassins qui décident de se doter d'une coordination et d'une animation nationale pour avoir des effets leviers supérieurs à ce qui pourrait être obtenu en local ; dès lors, le PNDV ne peut vivre et se traduire par des bénéfices dans les bassins que par la mobilisation des acteurs locaux et leur capacité à déployer ses outils et à s'approprier ses résultats ou sa dynamique. Il y a ainsi non seulement le Plan mais aussi « l'esprit PNDV ».

COMMENT LES BASSINS SE SONT-ILS APPROPRIÉ LA DÉMARCHE PNDV ? COMMENT SE SONT-ILS POSITIONNÉS ET EN ONT-ILS TIRÉ LES FRUITS ?

Distincts par leur histoire, leurs équilibres et les acteurs en présence localement, les différents bassins viticoles n'ont pas investi de manière identique le PNDV. Trois situations types se dégagent quant à la dynamique mise en œuvre et à l'importance des incidences obtenues localement.

Figure 2. Évaluation de l'impact du PNDV selon le bassin (nature de la dynamique et force de l'impact)



- Un tiers des bassins se marquent par une dynamique PNDV locale dans la continuité de l'animation nationale du plan. Les acteurs locaux s'impliquent dans la dynamique nationale, en lui reconnaissant sa pertinence et son effet accélérateur de compétence, notamment dans le domaine de la recherche (B). Le PNDV est parfois aussi explicitement mis en œuvre en local par transposition simple d'échelle, jusqu'à mobiliser « l'esprit PNDV » comme un « outil politique local » afin de décroiser les acteurs et de lever certains verrous, notamment sur le matériel végétal.

- Dans un autre tiers des bassins, l'effet PNDV a opéré par assimilation locale. Les enseignements en matière de conduite de la vigne passent par le « bac à compost » des leaders techniques locaux. Les synergies

d'acteurs se sont renforcées et institutionnalisées (C2). Si peu de communication est intervenue sur le PNDV en tant que tel dans les bassins intégrés (C1/C2), en C3, une visibilité lui a été donnée pour fédérer les énergies. Le PNDV est un « étendard efficace », facilitant l'essaimage local, un ferment positif. Dans les bassins de type D, l'assimilation locale du PNDV a produit des premiers fruits prometteurs.

- D'autres bassins se révèlent en difficulté quant à la mise en œuvre locale du PNDV. Dans quelques bassins, l'amorçage local du PNDV a buté sur une difficulté de mise en œuvre du Plan, en l'absence notamment de relais techniques locaux, dans une phase où l'animation haute du Plan était orientée sur l'installation et la consolidation du PNDV et peu encore sur la traduction professionnelle des résultats, complexifiant information et communication.

De façon très majoritaire, les bassins concluent qu'il est important de poursuivre le PNDV car « il fait avancer. » S'il faut aller au bout, il convient aussi de chercher à tirer tous les bénéfices du PNDV et d'ajuster pour ce faire, certaines conditions de mise en œuvre.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU PNDV POUR LA FILIÈRE ?

La mise en œuvre du Plan national dépérissement du vignoble a nécessité et généré une mobilisation sans précédent de la filière viti-vinicole. Les retombées concrètes sont nombreuses (cf. quatre parties suivantes). Soulignons au préalable, quatre grands bénéfices pour la filière :

- a. Le PNDV a eu un formidable effet d'entraînement et un bel effet catalyseur au sein des bassins et auprès des différents acteurs : les enjeux sont clairs, mobilisateurs et nombre d'acteurs engagés ;
- b. Pour les bassins viticoles, se rassembler pour agir collectivement via une coordination nationale, a créé un effet de mutualisation des forces et des moyens, lui-même couronné par un fort effet levier bénéfique pour tous en particulier en matière de recherche scientifique ;
- c. Il en résulte un important effet de structuration des connaissances, des outils et leviers opérationnels (projets lauréats, formations, vignes-mères de greffons, pré-multiplication sous serre...) ;
- d. Le PNDV a enfin eu un effet incubateur de coopérations avec des proximités nouvelles entre la recherche et les conseillers techniques notamment ; « l'esprit PNDV » a également fait bouger les lignes et inspiré les bassins jusqu'à mettre en place dans certains d'entre eux, une nouvelle coordination technique régionale.

L'AMBITION « RECHERCHE » : UNE PRIORITÉ DONNÉE À L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

DES CONCRÉTISATIONS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS

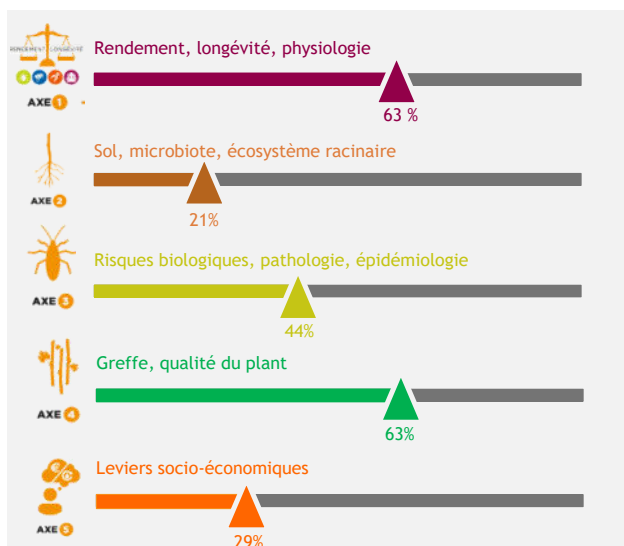


Figure 3. Taux d'avancement des projets de recherche par axe

Avec l'Ambition 4, la filière a souhaité frapper fort : en se dotant d'un véritable Plan de Recherche-Innovation-Développement pluriannuel, elle a affirmé sa volonté d'orienter les efforts de recherche en mobilisant le plus largement possible la communauté scientifique sur les besoins de la filière.

Entre 2017 et 2020, quatre cycles d'appels à projets ont été lancés ; ils ont permis de financer 26 projets d'excellence scientifique et de couvrir successivement l'ensemble des domaines attendus : les travaux de référence sur la physiologie générale des plants et sur la greffe sont les plus avancés ; ceux sur le sol et l'écosystème racinaire nécessiteront encore un peu de temps ; la question des leviers socioéconomiques reste pour partie à instruire.

L'effort a été tel, tant par les méthodes de pointe que par les sujets embrassés, que le retard de connaissances sur les dépérissements et la physiologie générale de la vigne a pu être comblé. L'INRAE et l'IFV ont assumé un fort leadership : 40 équipes de l'INRAE se sont mobilisées sur pas moins de 11 projets, tout comme 12 équipes de l'IFV. Les projets ont aussi été l'occasion d'embarquer des acteurs plus diversifiés tels que les Chambres d'agriculture, les formations, les pépiniéristes ou même les viticulteurs. 26 Chambres d'agriculture figurent parmi les organismes contributeurs aux projets lauréats. Des relations nouvelles se sont tissées entre chercheurs et conseillers techniques au sein des projets ou à l'occasion du séminaire de Beaune, mais aussi avec les interprofessions et l'ensemble de l'écosystème.

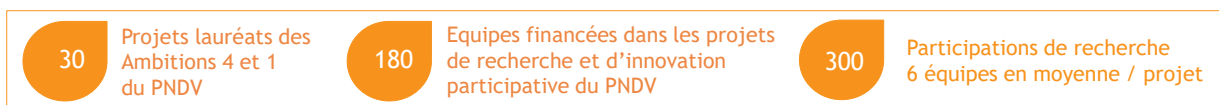


Figure 2. Une très forte mobilisation au sein des appels à projets lauréats

Avec un budget de 10 millions d'euros en 4 ans (2017-2020), l'Ambition « Recherche » a concentré 85% de l'investissement financier collectif. Grâce à l'implication de l'écosystème recherche, ce ne sont pas 10 millions d'euros mais 23 millions d'euros qui ont été mobilisés, en tenant compte de l'engagement de moyens des organismes publics lauréats. Le fléchage interbassin des financements de recherche et le pilotage par la filière ont ainsi permis un très bel effet levier : en investissant en pack groupé, la filière a pu solliciter des projets de référence dans les cinq grands domaines identifiés.

UN DISPOSITIF D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE IMPLIQUANT LES PROFESSIONNELS, TRÈS ORIGINAL ET SALUÉ PAR LES CHERCHEURS

Ce faisant, l'ambition 4 du PNDV est devenue « un modèle de mobilisation de recherche par financements publics et privés à l'échelle d'une filière » (Président du Conseil scientifique du PNDV), mais de quoi s'agit-il ? Le PNDV a mis en place un dispositif d'excellence scientifique avec un pilotage mixte et une forte animation nationale.

L'exigence scientifique a été de rigueur et les équipes de chercheurs ont été au rendez-vous de l'excellence scientifique (qualification des équipes, protocole ambitieux, innovation technique par exemple avec les méthodes d'imagerie...). La mutualisation des moyens a permis le financement continu d'une démarche de recherche globale en s'assurant de couvrir toutes les problématiques et en diversifiant les approches entre les projets plus fondamentaux et ceux à visée finalisée. Cela a été possible grâce au pilotage national resserré, année après année, et à une bonne coordination autour d'une vision scientifique globale des dépérissements. « Cela a permis de faire une preuve de concept intéressante avec une articulation intellectuellement très stimulante des différents volets » (Président du Conseil scientifique)

Mais l'originalité fondatrice de cette « preuve de concept » tient selon les chercheurs eux-mêmes à la forte implication des professionnels de la filière dans l'ensemble du pilotage de l'ambition Recherche et à leur contribution déterminante. Un comité scientifique mixte chercheurs / professionnels a ainsi été mis en place pour orienter les priorités et accompagner les projets de recherche, ce qui a permis de porter le souci des professionnels au plus près des questions de recherche. L'engagement de la filière a été déterminant sur un second point : l'effet catalyseur d'écosystème ne serait pas intervenu sans l'important effort de mobilisation et d'incitation à dépasser les approches de recherche classiques pour proposer des projets ambitieux et multi-partenariaux. Ce travail de management de l'écosystème recherche a été réalisé par la Mission dépérissement, l'IFV et les interProfessions. La filière a également soutenu l'animation du débat scientifique autour des dépérissements en facilitant le dialogue entre équipes de recherche et entre chercheurs et acteurs de la filière.

L'équilibre trouvé entre un pilotage mixte du programme de recherche et l'excellence scientifique est tout à fait original ; cela n'est « pas classique du fait du bon partenariat qui s'est établi entre les deux profils ». Reste un défi de taille : celui des impacts opérationnels.

UN DÉFI À RELEVER AVEC LA SUITE DU PNDV : LA QUESTION DE L'APPLICATIF

L'investissement financier, technique et humain considérable effectué avec les appels à projets a permis un fort gain de maturité sur les dépérissements en tant que sujet de connaissance scientifique. Pour autant, plusieurs étapes restent à franchir pour disposer d'approches actionnables au vignoble qui constituent les recommandations principales formulées au titre de l'Ambition 4 :

- Un travail sur la **généricité des résultats et leur déclinaison régionale d'une part** afin de disposer d'un bilan de connaissances appropriables ; il conviendra d'en assurer la diffusion tant auprès des acteurs de la formation que des techniciens, pour garantir une cohérence dans la prise en compte des enjeux techniques (1^{ère} recommandation pour l'ambition Recherche) ;
- Un effort est à faire sur des **travaux d'ingénierie de solution** pour tirer des résultats scientifiques, des enseignements actionnables au vignoble (champs applicatifs concrets, approches ou dispositifs à traduire ou mobiliser *in fine* dans les référentiels techniques selon les modes de conduite et bassins) ; cette « phase applicative » reste un défi majeur et exige de mobiliser d'autres profils d'acteurs (ingénieurs de solutions, start up, labs d'innovation privés...). Il s'agit là de la recommandation centrale de réorientation de l'ambition 4 pour les prochaines années ;

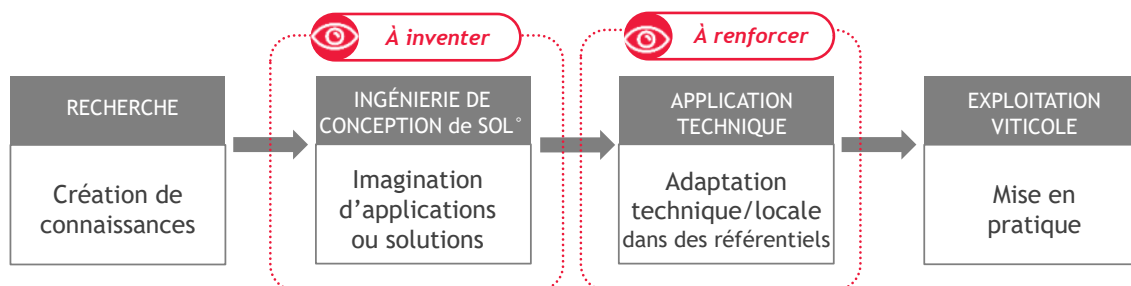


Figure 3. Mettre en place une phase applicative en parallèle de l'effort de recherche : une étape indispensable

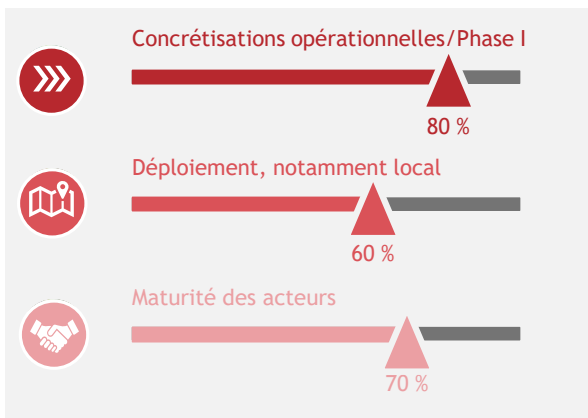
- c. Favoriser davantage l'innovation participative et la capitalisation sur l'expérience des professionnels est également attendu dans les suites de la mission ;
- d. Mobiliser davantage l'écosystème européen et international apparaît désormais pertinent : coopérations bilatérales sur des points cibles ; lobbying scientifique et politique auprès des instances pour capter les crédits de recherche européens en consortium...



Figure 6. Bilan de l'évaluation de l'ambition Recherche du Plan national dépérissement du vignoble

L'AMBITION « VITICULTEURS ACTEURS » : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES, À PROLONGER EN EMBARQUANT TOUS LES BASSINS

Figure 7. Évaluation de l'ambition « Le viticulteur, acteur, au cœur de la lutte » par composante



L'Ambition 1 est une priorité et l'engagement primordial de la filière : celui de viser des résultats probants au vignoble dans la lutte contre les dépérissements. « Comment enrayer le fléau des pieds morts et des baisses de rendement subies ? » demandent légitimement les viticulteurs. Dès 2015, une conviction s'est imposée : il n'y aura pas de « solution technique », ni simple, ni combinée ; l'approche du « tout protection de la vigne » n'est plus soutenable et les travaux conduits depuis 4 ans confortent l'analyse initiale. Tout comme pour le changement climatique, LUTTER CONTRE LES DÉPÉRISSEMENTS, C'EST ADAPTER LA CONDUITE DU VIGNOBLE AU DÉPÉRISSEMENT.

Pour ce faire, trois objectifs avaient été envisagés pour l'Ambition 1 : sensibiliser via la communication et l'information (i), favoriser la formation et le transfert des connaissances (ii) ; enfin, donner une attention aux réseaux de professionnels pour remonter des pratiques innovantes et encourager l'évolution des pratiques (iii). Certains de ces objectifs s'inscrivent sur le temps long et nécessitent que les recherches scientifiques aient pu être conduites et retravaillées pour fournir des idées pour de nouvelles approches ou dispositifs opérationnels au vignoble. Cette attente est frustrante et peut faire naître le sentiment de faibles avancées techniques du Plan au cours de ces quatre années ; c'est une idée fausse. L'évaluation permet de souligner de belles concrétisations, tout en pointant les efforts à poursuivre.

UN FORT EMBARQUEMENT DES ACTEURS DU CONSEIL TECHNIQUE ET UN GAIN DE MATURITÉ

L'Ambition 1 s'est traduite par la volonté de mobiliser le plus largement possible les acteurs locaux du conseil. Les Chambres d'agriculture et la pépinière viticole y ont répondu par une mobilisation très

soutenue et un effort de formation ciblé : c'est une très belle réussite. Il en résulte une forte implication des techniciens, évaluée grâce à une enquête approfondie conduite dans le cadre de la mission. En capillarité avec les viticulteurs qu'ils visitent et conseillent, les techniciens s'avèrent être un maillon-clé pour porter la lutte sur le terrain. Résultat majeur de l'évaluation : les influenceurs techniques ont été embarqués avec une intensité égale dans toutes les régions de France, quel que soit le niveau de relais du PNDV par les instances locales de pilotage de la filière ; cela témoigne de la dynamique mise en place en appui de tous les bassins.

Figure 8. Des marqueurs de l'effet PNDV, particulièrement forts pour les techniciens de Chambres d'agriculture, de la pépinière et des interprofessions

	Evolut ^o par rapport aux problématiques du dépérissement	Connaissance et utilisat ^o du site internet du PNDV	Participat ^o à un événement organisé par le PNDV	Participat ^o à une format ^o en lien avec les dépérissement	Connaissance de l'OAD dépérissement	Connaissance et avis sur la marque Vitipep's	Suivi de la recherche et connaissance de la recherche PNDV
Chambre d'agriculture (310)	80% oui	++	80% oui	Intérêt de 10	25% oui	-/+	-/+
Structures de conseil privées (310)	33% non	+/-	30% oui	Intérêt de 6	100% non	-/-	+/-
Coopératives agricoles (124)	33% non	-/-		Intérêt de 8			-/-
Organisations professionnelles (108)	65% oui, 33% NC				30% oui	+/+	++
Pépinière (93)	80% oui	-/-	65% oui	Intérêt de 9.5		+/+	+/-
GDON/FREDON/DGAL (56)	30% non		40% oui				

Plus largement, l'évaluation souligne le gain de maturité opéré grâce au PNDV : les bonnes pratiques disponibles font désormais consensus, elles constituent un référentiel partagé et ont été diffusées, intégrées dans certaines formations (continue et initiale) et dans la pratique du conseil. Enfin, le PNDV a généré des actions remarquables et innovantes pour rendre chacun acteur au plus près des viticulteurs : le site ressource centralisant l'information, le séminaire de Beaune recherche-techniciens, les groupes de viticulteurs MIV en sont autant d'exemples.

UN CERCLE D'ACTEURS À ÉLARGIR ET DES BASSINS À MOBILISER D'AVANTAGE

Si le Plan national dépérissement du vignoble a permis que les acteurs gagnent en maturité et a favorisé une prise de conscience généralisée du caractère multifactoriel des dépérissements, le chemin n'est pas achevé : bien qu'un consensus émerge sur la nécessité d'une approche globale de lutte, la posture, exigeante et pro-active qu'une telle approche requiert, reste à mettre en œuvre et à prôner auprès du plus grand nombre, et ce, dans l'ensemble des bassins.

Côté viticulteurs, les dépérissements restent une forte préoccupation mais elle n'est plus la seule du fait de l'impact du changement climatique et des enjeux de transition agroécologique. Les viticulteurs restent fortement en demande d'encadrement et d'appui pour l'identification des symptômes de maladies comme pour les moyens de lutte. La mobilisation des techniciens est déterminante dans ce contexte : **les techniciens des coopératives ou des structures de conseil privées doivent être mieux embarqués et tous doivent investir pleinement leur rôle aux côtés des viticulteurs pour intégrer dans les itinéraires techniques les bonnes pratiques de préservation du potentiel productif et de longévité de la vigne.**

Principales préconisations pour l’Ambition 1 « Le viticulteur acteur, au cœur de la lutte »

En affirmant avec l’Ambition 1 la place centrale du viticulteur-acteur au cœur de la lutte, le PNDV gagnera à prendre pour cible les techniciens des **Chambres d’agricultures et interProfessions, mais aussi des ODG et à élargir les cercles des influenceurs techniques et structures touchées** aux coopératives, aux réseaux AB... Ils auront à cœur de faire comprendre que la lutte contre les dépérissements ne se gagnera pas par des « solutions de protection » mais qu’en ce domaine, comme pour le changement climatique, l’enjeu est d’adapter la conduite du vignoble aux dépérissements et de contribuer collectivement à la lutte sanitaire. Une attention particulière sera aussi à donner à l’établissement de relations directes avec les pépiniéristes, à l’innovation participative et aux expérimentations au vignoble.

Se coordonner nationalement dans la lutte n’est pas un choix mais une responsabilité collective dès lors qu’il est question de pathogènes et de maladies au pluriel dans les dépérissements.

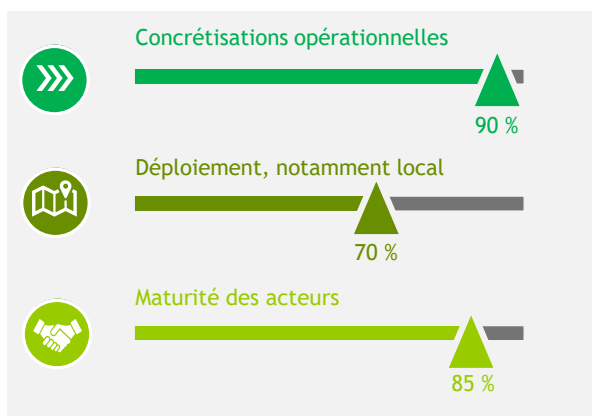
L’implication de tous dans la lutte sanitaire est une condition de performance pour la filière : viticulteurs, techniciens, organisations professionnelles locales. C’est en se mobilisant et en utilisant les ressources mises à disposition collectivement par le PNDV que les bassins tireront les fruits les plus importants de l’investissement consenti ensemble.



Figure 9. Bilan de l’évaluation de l’ambition « Le viticulteur au cœur de la lutte » du Plan national dépérissement du vignoble

L’AMBITION « MATÉRIEL VÉGÉTAL » : DES AVANCÉES REMARQUABLES SUR UN ENJEU CLÉ

Figure 10. Évaluation de l’ambition « Matériel végétal » par composante



L’Ambition « Matériel Végétal » a mobilisé peu de moyens financiers mais elle n’est pas pour autant l’ambition la moins aboutie.

Elle devait répondre à deux objectifs principaux : la sécurisation de l’approvisionnement en bois et plants d’une part, la mise en place d’un partenariat de filière entre la pépinière et la viticulture d’autre part. Dans ces deux domaines, elle affiche de nombreuses réussites, tant au plan organisationnel et humain qu’au plan technique.

DES CONCRÉTISATIONS QUI DÉPASSERAIENT PRESQUE LES INTENTIONS

L’Ambition 2 se caractérise par son articulation réussie entre un travail de dialogue et de concertation menée au niveau de la filière et la réalisation d’actions concrètes et « marketables » nombreuses. Les

acteurs ont eu à cœur de déployer une approche globale concertée en procédant à une revue collective des étapes de la production de plants de vigne à l'aune des enjeux de dépérissements, depuis la sélection du matériel initial jusqu'à la multiplication du matériel certifié, en passant par l'étape de la pré-multiplication.

Des concrétisations sont ainsi visibles tout au long des différentes étapes de la production du plant de vigne, avec des travaux sur la sensibilité variétale aux viroses et sur le porte-greffe, des efforts de restauration du potentiel en vignes-mères, des expérimentations menées autour de la pré-multiplication sous serre, ainsi que des efforts portés sur la qualité sanitaire des plants et l'amélioration du taux de reprise au greffage grâce au projet de recherche Origine.

L'Ambition 2 affiche également des réalisations emblématiques, structurantes pour l'ensemble de la filière pépi-viti-vinicole, et ce à la fois au niveau national et au niveau local. Au niveau national, l'élaboration d'une feuille de route partagée, la coordination nationale sur la pré-multiplication, la marque et démarche Vitipep's et le soutien à la professionnalisation et à la formation des pépiniéristes engagées par la filière pépinière sont des avancées décisives. Au niveau local, des progrès ont été obtenus en matière de gouvernance, avec l'intégration de la filière pépinière dans les instances de décision des bassins et l'expérimentation de la pré-multiplication sous serre.

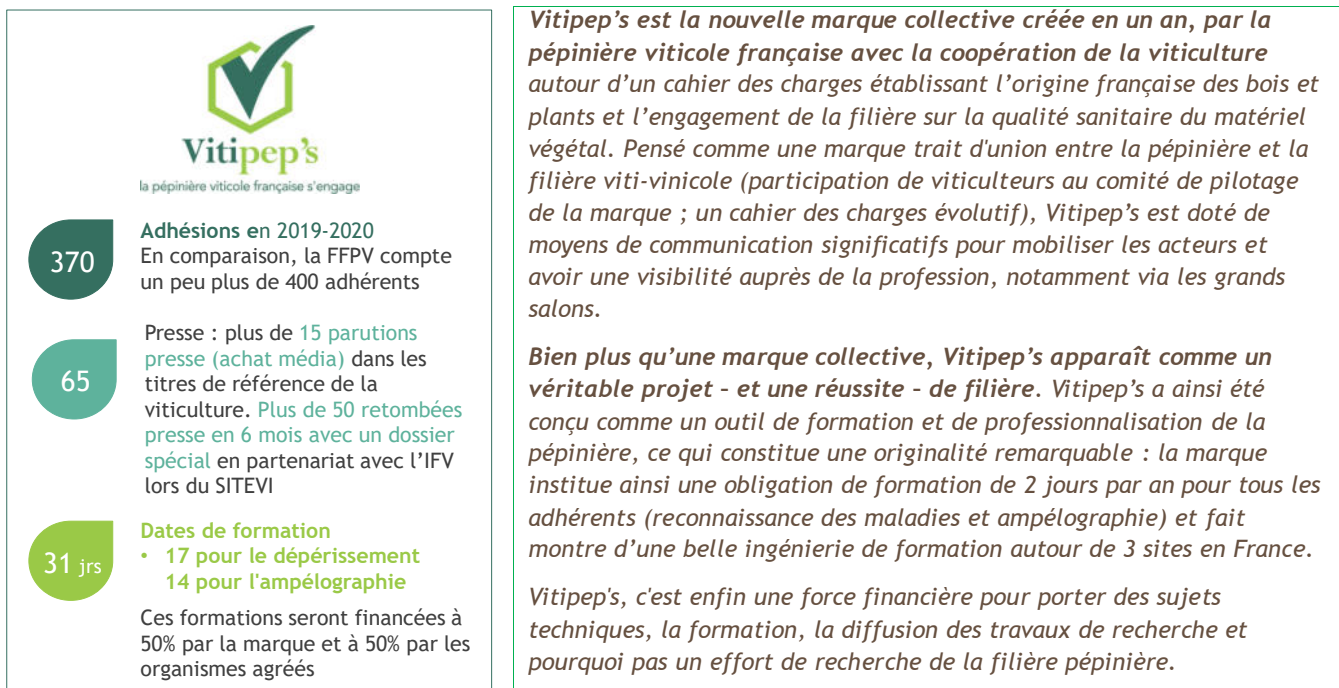


Figure 11. Vitipep's, une nouvelle marque collective : bien plus qu'une marque, un projet de filière !

UNE FORTE MATURITÉ DES ACTEURS DE LA PÉPINIÈRE, À CONSOLIDER CÔTÉ VITICULTURE

L'Ambition 2 du PNDV a trouvé un exceptionnel relais auprès de la pépinière viticole engagée au même moment dans un plan stratégique ambitieux : dès le lancement du PNDV, la filière pépinière s'est saisie de l'Ambition de manière volontariste, notamment au travers de la FFPV ; les techniciens de pépinières se sont impliqués, et ce partout en France.

D'une façon générale, l'évaluation salue dans le domaine du matériel végétal, une prise de hauteur réussie par l'ensemble des acteurs et la pertinence de l'approche globale « bout en bout » poursuivie. Pour autant, les gains de maturité acquis peuvent encore progresser et le travail de sensibilisation des acteurs sur le terrain n'est pas achevé : il demande à être poursuivi notamment auprès des techniciens et des viticulteurs pour lesquels le dialogue technique avec le pépiniériste n'est pas encore un réflexe.

Principales recommandations formulées au titre de l’Ambition 2 « Matériel Végétal »

Sur l’ambition matériel végétal, l’évaluation recommande que soient poursuivis les efforts d’organisation de la filière et de montée en qualité de la gestion du matériel végétal. Ce dernier point pourra trouver appui sur l’observatoire pour construire l’outil d’anticipation des besoins en bois et plants que tous appellent de leurs vœux.

Sécuriser l’approvisionnement de la filière en garantissant la sécurité sanitaire mais aussi la qualité physiologique des plants reste une priorité, en demeurant dans une approche régionale à effets nationaux. L’effort est à porter à tous les niveaux : des pépiniéristes à la recherche, en visant à renouveler le processus de production. La démarche Vitipep’s gagnera à être soutenue et à rencontrer à un bon accueil par les viticulteurs ; elle pourrait permettre d’enclencher une dynamique collective de progrès, très prometteuse (revue à la hausse du cahier des charges, formation annuelle des pépiniéristes, budget d’action).

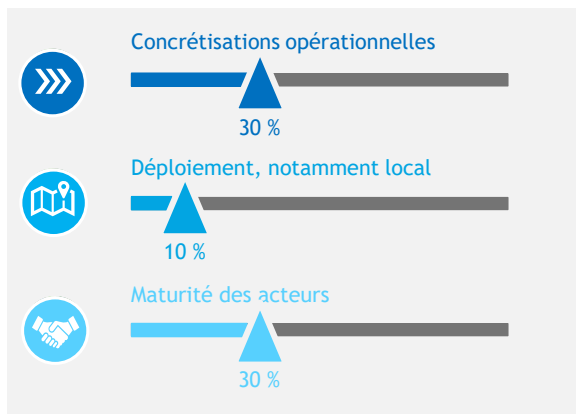
Pour autant, il convient de ne pas faire du matériel végétal le graal de toutes les attentes, en particulier dans le contexte de transition agroécologique et du changement climatique.



Figure 12. Bilan de l’évaluation de l’ambition Matériel végétal du Plan national dépérissement du vignoble

L’AMBITION « OBSERVATOIRE » : UN FAUX DÉPART, MAIS UN DÉFI CLÉ À RELEVER

Figure 13. Évaluation de l’ambition « Observatoire du vignoble » par composante



Alors que trois des quatre Ambitions du PNDV ont produit de belles réalisations, l’Ambition 3, quoique amorcée, a connu des difficultés : cette ambition qui entendait mettre en place une coordination de réseaux d’observation du vignoble pour anticiper les crises et identifier des actions correctrices, n’a pas produit les fruits escomptés. « Le plan a néanmoins eu le mérite de faire naître le sujet. »

AU-DELÀ DES DIFFICULTÉS, DE PREMIÈRES CONCRÉTISATIONS

Le projet d’observatoire – épineux par la complexité technique et les défis posés par la mise en commun de données éparées, peu structurées, voire sensibles –, a buté sur des problèmes méthodologiques, techniques et humains.

Malgré ces difficultés, les acteurs impliqués dans cette Ambition ne sont pas restés inactifs : les observatoires existants ont été recensés, de premiers éléments de gouvernance data ont été établis, notamment une charte de coopération. La filière s'est dotée d'outils puissants modulables et adaptables avec l'acquisition de briques logicielles autour des trois fonctions centrales d'un système d'information géographique : le catalogage de données (GEO et GEO IDS), la structuration (FME) et l'exploitation des données (GEOKEY). Elle a également acquis une capacité de stockage de données. Autant de briques utiles, mobilisables pour la suite.

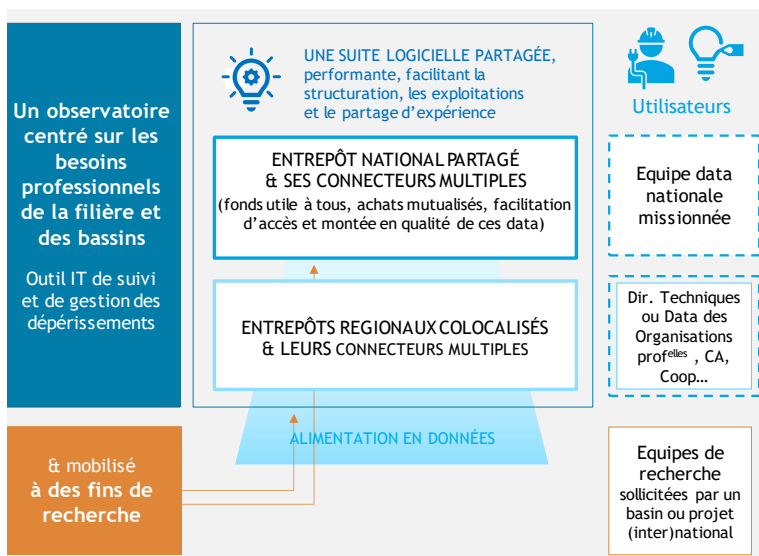


Figure 14. Bilan de l'évaluation de l'ambition Observatoire du Plan national dépérissement du vignoble

UNE AMBITION A REPENSER ET À PORTER POLITIQUEMENT

Le projet d'Observatoire doit néanmoins être repensé pour éviter les écueils actuels et apporter toute sa valeur. En effet, quoi qu'il en soit des difficultés initiales, le projet répond à un vrai besoin dans l'ensemble des bassins, mais aussi des techniciens, qu'il s'agisse de la possibilité de mieux anticiper les besoins en bois et plants ou du suivi de la progression de pathogènes. Le niveau de motivation des acteurs reste élevé : **l'Observatoire est donc un rendez-vous à ne pas manquer pour la suite du PNDV.**

Figure 15. Projet de réorientation de l'ambition « Observatoire du vignoble »



Pour éviter les écueils actuels, le BIPE a proposé de refondre le projet en **misant sur la mutualisation des moyens au bénéfice des bassins et de la filière dans son ensemble, en différenciant deux échelles de réalisation : l'une nationale, l'autre régionale.**

A l'échelle nationale, il est proposé de réunir des données utiles à tous en mutualisant les achats (ex. données météorologiques), de réaliser des traitements de restitution simple et assez partagée (ex. données de santé du végétal) ou de montée en qualité de certaines données et enfin, de conduire des travaux dédiés circonscrits mais qui apportent une valeur ajoutée tangible pour la filière, par exemple

l'hébergement et le traitement des données issues de la prospection de la flavescence dorée en cartographie dynamique (sur la base du protocole établi par la DGAL et des analyses réalisées par la plateforme d'épidémiologie en santé végétale). Dans une première phase, les travaux conduits à l'échelle nationale n'appelleraient pas de données d'acteurs locaux pour éviter les difficultés inhérentes au partage de données et à leur mise en cohérence si les périmètres ou les protocoles diffèrent.

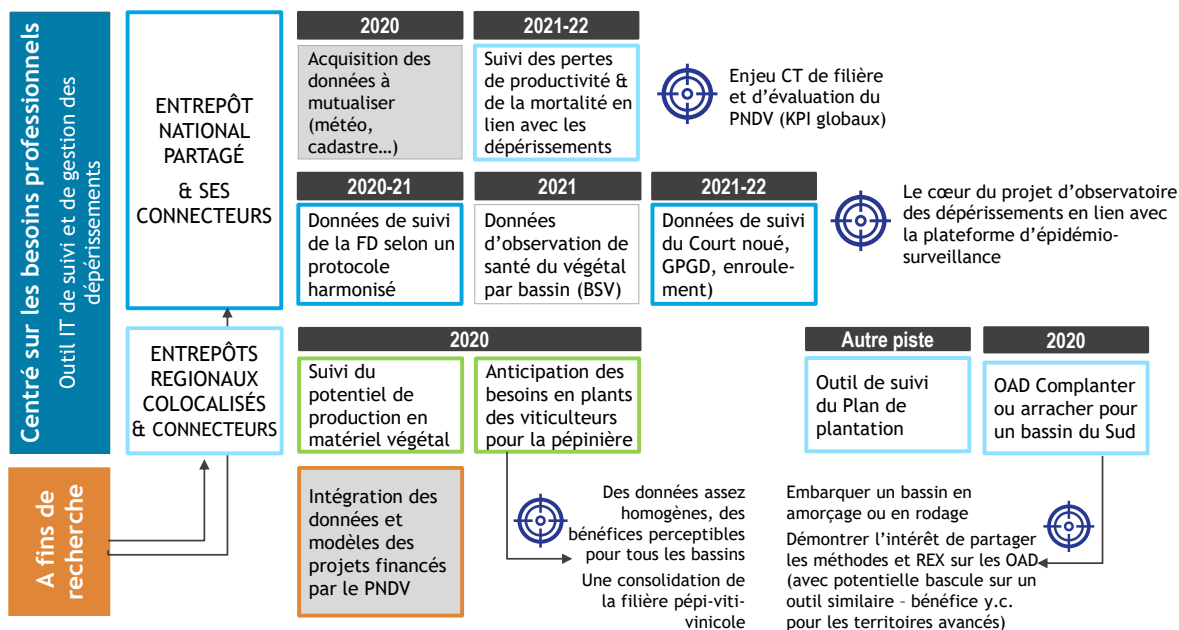
A l'échelle régionale, les outils SIG et l'espace de stockage seront mis à disposition : chaque bassin pourra les mobiliser pour ses exploitations propres ou pour des projets en commun à deux ou plus, y compris avec des acteurs externes, ce qui dans certains projets régionaux pourra être un apport significatif. L'objectif dans une première phase, est de permettre aux bassins d'accélérer leurs projets data et de conduire des analyses multifactorielles poussées sur telle ou telle composante des dépérissements en mettant en commun le plus possible les données locales disponibles, via des

coopérations entre acteurs. Lever les inhibitions ou les difficultés techniques sera plus aisé en local et davantage en phase avec les priorités des différents bassins. En somme, l’objectif est de réaliser le projet initial d’observatoire mais à l’échelle locale dans un premier temps, avant d’aller vers davantage de mutualisation des données entre bassins. En testant et utilisant progressivement les mêmes outils d’exploitation (sans pour autant renoncer à ceux déjà existants), les bassins pourront partager leurs expériences ou faciliter le partage d’informations et créer progressivement un réseau d’analystes data au sein de la filière viticole.

Pour que la dynamique prenne, il apparaît également indispensable de doter la filière d’un centre de compétences techniques qualifiées, spécialistes en gestion de la donnée et data science, en propre ou en recourant à une prestation externe. Cette équipe aurait pour mission de mettre en place et conduire les travaux de l’observatoire national et pourrait être sollicitée par les bassins ne disposant pas de ressources en propre mais souhaitant bénéficier d’un effet de mutualisation et de capitalisation de l’expérience entre bassins. En quelques années, les territoires aujourd’hui moins armés techniquement, pourraient ainsi disposer des mêmes moyens et capacités que les bassins mieux dotés.

Relancer l’Ambition Observatoire n’a néanmoins de sens que s’il délivre des résultats utiles à court terme afin de permettre – sur preuve – un engagement pérenne de la filière pour les années à venir. Côté mise en œuvre opérationnelle, il est par conséquent proposé de résoudre des cas d’usage à valeur ajoutée pour la filière et les bassins dans une logique « bout en bout » (de la collecte de l’information à la valorisation au plus près des destinataires finaux cibles). Un outil de suivi du potentiel de production en matériel végétal et d’anticipation des besoins en plants des viticulteurs aurait par exemple, la priorité, avant d’autres réalisations opérationnelles (cf. Figure 16).

Figure 16. Mise en œuvre opérationnelle de l’Observatoire : réaliser des cas d’usage en débutant par des « valeurs sûres »



Recommandations pour l’Ambition 3 « Observatoire »

L’observatoire IT est attendu et reste une ambition majeure à tenir. Il donnera les moyens d’aller plus loin sur les autres ambitions du Plan dépérissement (matériel végétal, recherche, mais aussi analyses d’appui pour le conseil technique), dans une démarche d’amélioration continue et collective. L’Observatoire permettra aussi de capitaliser des données utiles sur d’autres problématiques viticoles (le changement climatique comme la transition agroécologique), auxquelles le centre d’expertise envisagé pourrait tout aussi bien répondre. Il est donc un outil majeur de capitalisation et de mutualisation à effets leviers pour la filière. **L’observatoire est l’ambition majeure à porter politiquement pour la suite du PNDV.**

UN MODÈLE DE MOBILISATION DE FILIÈRE

LE PNDV, UNE RÉUSSITE À PRÉSERVER ET AMPLIFIER

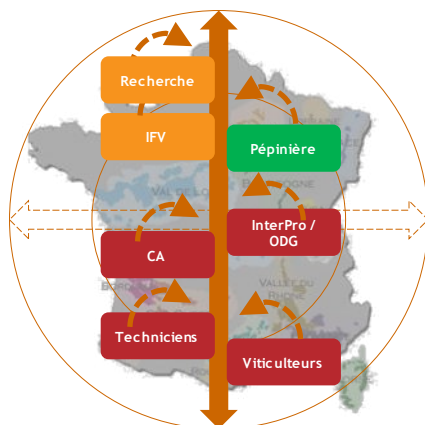
Après quatre années d'initialisation et d'installation, le PNDV apparaît comme une véritable réussite. Les orientations initiales se sont avérées très pertinentes et des avancées tout à fait significatives ont été obtenues dans des domaines majeurs. Ces retombées importantes ont été obtenues grâce à l'effet de mutualisation des forces et des moyens : la filière viticole a mobilisé 7 millions d'euros en 4 ans, auxquels se sont ajoutés 5 millions d'euros de soutien public, avec, *in fine* un fort effet levier « filière » de plus de 4 pour 1. Eu égard aux autres urgences que sont la transition agroécologique, les enjeux sociétaux et le changement climatique, le PNDV démontre un effet de structuration de la filière qui facilitera la prise en charge de ces autres sujets par la filière. D'ici là, il est préconisé de poursuivre l'animation nationale sur la question des dépérissements : les enjeux sont encore conséquents et la réussite de la mission tient à la bonne identification de la cible à tenir.

Néanmoins, le contexte de crise est exigeant. À rebours de certains réflexes de repli sur soi et sa région, la crise rend plus nécessaire encore la dynamique nationale impulsée : seule la mutualisation peut permettre de dégager les moyens du bon ordre de grandeur pour avancer significativement. Il faut prolonger quelques années les efforts afin de tirer les bénéfices de l'investissement consenti pour lutter contre les dépérissements ; les gains de structuration de la filière dépasseront aussi ce seul fléau. Les travaux sur les flux de sève et la physiologie générale du plant de vigne, les avancées sur le matériel végétal, le projet de mise en place d'un observatoire data sont autant de réalisations qui permettront d'armer la filière pour répondre aux autres problématiques techniques complexes.

LE PNDV, UN MODÈLE DE CO-CONSTRUCTION PAR ET POUR LES PROFESSIONNELS, INSPIRANT POUR LA FILIÈRE

Le PNDV : un modèle de co-construction par et pour les professionnels avec embarquement progressif des parties prenantes. Après l'intégration verticale, l'élargissement doit être poursuivi

- La force du modèle réside dans la prise en charge proactive du sujet par les acteurs de la filière et le souci de donner un rôle à chacun.



✓	« Ce projet est parti d'une problématique technique et est devenu un modèle d'organisation de filière plus intégrée autour des interPros et de l'institut technique de filière ». Le PNDV a apporté une preuve de concept en matière de R&D : une R&D sous gouvernance interprofessionnelle avec l'institut et l'INRAE en chefs de file, capables de faire travailler toutes les régions quelle que soit leur maturité d'organisation (C. Riou, Délégué PNDV)
✓	« Le Plan dépérissement est un réel atout par rapport aux autres secteurs de production agricole : une forte synergie s'est créée. Ce qui a été capital dans le PNDV et une vraie réussite, c'est que le Plan a trouvé un équilibre et une reconnaissance de la part de tous ». Dans une telle démarche « des cliquets sont à réussir », le PNDV est inspirant pour l'action à mener vis-à-vis du changement climatique (J. Despey)
✓	A l'heure où la filière doit gérer tout autant les impacts des dépérissements, de la transition écologique et du changement climatique, le PNDV montre l'importance d'une approche globale de la formation initiale au vignoble en passant par la recherche, en traitant les enjeux techniques et économiques. (JM. Barillère)
✓	Dans le partenariat IFV / INRAE, le PNDV est désormais mis en avant pas l'INRAE (C. Huyghe, Dir. scientifique de l'INRAE) comme l'un des axes structurants à faire figurer au bilan et étayant le partenariat IFV / INRAE

Figure 17. Les apports du PNDV pour la filière, au-delà des enjeux de dépérissement

Pour la suite du Plan, le pilotage du PNDV gagnera à être adapté pour viser une pleine appropriation de la démarche dans les territoires et la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs. Le PNDV pourra ainsi chercher à créer les conditions d'une plus forte régionalisation pour renforcer les bénéfices des bassins désireux de se mobiliser.

Préconisations pour le renforcement de l'effet PNDV dans les bassins

Pour embarquer davantage les acteurs, les résultats et approches doivent être davantage pensées dans leur déclinaison locale aux problématiques et à l'organisation en place. Des référents PNDV locaux pourraient être identifiés pour renforcer la dynamique et chercher à tirer le meilleur profit de la démarche au niveau local.

Il est aussi légitime de viser, pour les territoires qui le souhaitent, à tirer parti du PNDV pour encourager la mise en place ou le renforcement d'une coordination technique à l'échelle du bassin. Certains territoires ont ouvert la voie, avec la très belle dynamique désormais en place en Centre-Val de Loire par exemple. Les bénéfices locaux dans la lutte contre les dépérissements et sur les autres problématiques techniques n'en seraient que plus nombreux.

LE PNDV, UNE MOBILISATION DE FILIÈRE & UNE AVENTURE HUMAINE

Enfin, les nombreux échanges et entretiens conduits au sein de la filière et de ses parties prenantes laissent transparaître combien le PNDV a été une formidable « aventure humaine ». Il n'aurait pas eu les résultats obtenus et n'aurait pas ouvert tant de chantiers prometteurs sans l'engagement humain et professionnel de nombre de collaborateurs dans chacun des bassins de France, sans la mobilisation générale et le dynamisme des hommes et des femmes qui ont animé la Mission dépérissement, et sans l'implication des responsables de la filière et des représentants des instances publiques qui chacun, au moment nécessaire, se sont investis pour donner l'envie de franchir un pas supplémentaire. Le PNDV est aussi l'œuvre de toutes ces personnalités au sein d'un collectif de filière actif.

Partout en France, le PNDV a décuplé et fédéré les énergies : dans les relations entre organismes côté matériel végétal, au sein du réseau des Chambres d'agriculture comme autour des appels à projets Recherche où des équipes aux profils variés se sont associées et impliquées.

Pour tirer tous les bénéfices de la dynamique enclenchée, le PNDV gagnera à être poursuivi encore quelques années en appréciant si la démarche doit ou non être pérennisée.



FOR MORE INFORMATION:

Marie-Laetitia
des ROBERT - HELLUY

Senior Partner
+33 6 75 14 95 23
marie-laetitia.desrobert@bipe.fr

Constance
von BRISKORN

Senior Manager
Constance.vonbriskorn@bipe.fr

This publication has been carefully prepared, but it has been written in general terms and should be seen as containing broad statements only. This publication should not be used or relied upon to cover specific situations and you should not act, or refrain from acting, upon the information contained in this publication without obtaining specific professional advice. Please contact BDO Advisory S.A.S. to discuss these matters in the context of your particular circumstances. BDO Advisory S.A.S., its partners, employees and agents do not accept or assume any responsibility or duty of care in respect of any use of or reliance on this publication, and will deny any liability for any loss arising from any action taken or not taken or decision made by anyone in reliance on this publication or any part of it. Any use of this publication or reliance on it for any purpose or in any context is therefore at your own risk, without any right of recourse against BDO Advisory S.A.S. or any of its partners, employees or agents.

BDO Advisory S.A.S., a simplified joint stock company incorporated under French law, is a member of BDO International and is part of the international organization of independent BDO member companies. BDO is the brand name used to designate the BDO network and each of its member companies.

Copyright © May 2019 BDO Advisory S.A.S. All rights reserved. Published in France.

bipe.com

